



Une belle victoire pour les salariés de VYV3PDL, et pour le syndicat Force Ouvrière !

Le 5 octobre dernier, à l'initiative des syndicats FO et CGT, plus de 220 salariés issus de tous les secteurs d'activité de VYV3PDL se sont rassemblés devant le siège d'Angers, puis le 11 octobre devant les bureaux du groupe situés dans le bâtiment « Quatuor » à Angers pour revendiquer :

- **L'abandon de toute dénonciation des Conventions Collectives 51 & 66 dans le pôle accompagnement et soins (établissements de la petite enfance et secteur handicap)**
- **La suppression immédiate des trois jours de carence avec prise en charge intégrale par l'employeur.**
- **L'obtention des 183 € pour tou.te.s les exclu.es du Ségur à compter du 1 Juin 2021.**
- **L'embauche immédiate sur tous les postes vacants de personnel qualifié.**
- **La réintégration de tou.te.s les salarié.es suspendu.es sans perte de salaires.**
- **L'application de la prime Grand Âge à compter du 1er octobre 2021.**
- **La revalorisation immédiate des carrières alignée à minima sur la Fonction Publique Hospitalière.**
- **Le retour et obtention de la récupération des jours fériés coïncidant avec un jour de repos.**
- **L'obtention intégrale de la prime décentralisée dans la CCN 51 sans aucun abattement.**

Dans le même temps, des AG ont été organisées et des motions ont été signées par des centaines de salariés, pour que la direction prenne conscience de l'ampleur du mouvement et de la détermination des salariés à faire aboutir ces revendications.



Dans le pôle Accompagnement et Soins, l'abandon du projet de dénonciation des CCN 51 et 66 pour les remplacer par l'ANEM (convention mutualité) était une des revendications principales portées par les organisations syndicales et les salariés. En effet, l'ANEM est inadaptée aux métiers du handicap, du soin, de la protection de l'enfance et de la petite enfance et conduirait à une baisse considérable des droits des salariés.

Le 10 décembre, alors que se tenait le Conseil d'Administration de ce pôle, 150 salariés se sont à nouveau rassemblés devant le siège à Angers. Ils ont pu à cette occasion rencontrer le président du pôle et la direction. La revendication était claire : abandon pur et simple du projet de dénonciation des conventions collectives.

L'ensemble de ces mobilisations, soutenues par FO ont fini par payer puisque le mardi 4 janvier 2022, la direction a annoncé l'abandon de son projet !

Pour autant, les autres revendications n'ont toujours pas été entendues. Dans le pôle Personnes Agées de VYV3PDL, un rassemblement d'une trentaine de salariés a eu lieu à Nantes devant le siège, le 14 décembre. Une délégation a été reçue par la direction, mais celle-ci reste sourde aux revendications en se retranchant derrière la politique gouvernementale.

Les salariés veulent la satisfaction de leurs revendications. Ainsi le syndicat FO n'en restera pas là, et propose aux salariés de prendre toute initiative (réunion, motion, diffusion) pour préparer la grève interprofessionnelle du 27 Janvier prochain. Nous invitons l'ensemble des salariés qui veulent se donner les moyens de faire valoir leurs droits et garanties à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant qu'incarne Force Ouvrière.

